

## PRÉVENTION DES RISQUES BIOLOGIQUES



Durée : 6h

Former à la Prévention et à l'évaluation des risques biologiques.

⇒ **Personnel de laboratoire** de SVT et de génie biologique.

⇒ **Enseignant(e)s** de SVT, biochimie, génie biologique, biotechnologies, SBSSA des LEGT et LP.

## GESTION DES RISQUES CHIMIQUES- Durée 6 h

Former à la prévention et à l'évaluation des risques liés à l'utilisation des produits dangereux et déchets toxiques.

⇒ **Personnel de laboratoire** de SVT et de génie biologique.

⇒ **Enseignant(e)s** de Physique-chimie, SVT, des enseignements technologiques et professionnels (génie biologique ou chimique).

⇒ **DDFPT de LGT et LP.**

## Classification et étiquetage des solutions diluées et des mélanges selon le règlement CLP- Durée 6 h

Appliquer le règlement CLP aux solutions utilisées dans les laboratoires.

⇒ **Personnels de laboratoire de Biochimie, physique-chimie et SVT.**

⇒ **Enseignant(e)s** de Biochimie, physique-chimie et SVT des LP et LTG

## PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



PRÉ-REQUIS EN PRÉVENTION - Durée 18 h

Transférer les compétences en Santé et Sécurité au Travail inscrites dans les référentiels des diplômes.

⇒ **Enseignant(e)s** volontaires pour devenir formateur SST, en Risques Electriques, PRAP, CACES, Travail en Hauteur.



## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

FORMATION INITIALE - Durée 12 h

Acquérir les compétences du SST : situer le SST dans la Santé et la Sécurité au Travail. Protéger, Prévenir, Examiner, faire Alerter, de faire Alerter à Informer, Secourir ; Validation de la formation par une certification.

⇒ **Enseignant(e)s** : SBSSA (PSE, STMS), Enseignement professionnel ou général, EPS.

⇒ **Infirmier(e)s, DDFPT de LP.**

FORMATION DE FORMATEURS - Durée : 48 h

Exploiter les documents de référence de l'INRS, s'approprier et évaluer les techniques pédagogiques et gestuelles, élaborer des séquences pédagogiques en vue de mettre en place des sessions de SST dans l'établissement scolaire, valider la formation par une certification.

⇒ **Enseignants** : SBSSA (PSE, STMS), Enseignement professionnel ou général, EPS.

⇒ **Infirmier(e)s, DDFPT de LP.**

## Centre Ressource à l'Enseignement de la Santé et de la Sécurité au Travail

Afin de répondre aux obligations de formations et de certifications de nos élèves et étudiants, le **CRES-ST** propose des formations inscrites au plan académique de formation accessibles dès la mi-juin.

### IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT

*Un(e) enseignant(e) ne peut dispenser ces formations qu'après avoir été formé(e) et habilité(e).*

Nos domaines d'interventions sont multiples:



Avec aujourd'hui 17 formateurs de formateurs, le CRES-ST s'adapte aux exigences et à l'évolution des textes aux cotés des corps d'inspections et des branches professionnelles.

Visitez notre site @





## CERIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE

CACES 6 (R 389) - Durée : 24 h

Acquérir des compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (hors conduction)

⇒ **Professeur(e)s** de maintenance des matériels de TP et manutention

CACES 10 : Travaux Publics - Durée : 24 h

Être capable d'utiliser (hors production) et d'entretenir les matériels de chantier dans le respect des règles de sécurité

⇒ **Professeur(e)s** de maintenance des matériels de de Travaux Publics



## TRAVAIL EN HAUTEUR

Montage et utilisation des Échafaudages (R408) - Durée : 18 h

Former les apprenants aux règles de montage et d'utilisation des échafaudages dans le cadre des référentiels des filières Gros-œuvre, Couverture, Finition, Métallerie.

⇒ **Professeur(e)s** des filières Gros-œuvre, Couverture, Finition, Métallerie.



## FORMATION AUX RISQUES ELECTRIQUES

Formation initiale à l'Habilitation électrique : B2V-BR- BC - Durée: 18 h

Appréhender les compétences conformément à la norme NF C 18-510.

⇒ **Enseignant(e)s** devant former les élèves aux risques électriques.

Formation initiale à l'habilitation électrique BS - Durée : 12 h

Rendre habilitable les apprenants chargés d'interventions élémentaires dans le cadre de leurs activités professionnelles.

⇒ **Professeurs** des spécialités *Finition, Sécurité-Prévention, Hygiène de locaux, Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons, Maintenance des bâtiments.*

Prévention des risques d'origine électrique sur les véhicules automobiles (VE/VH) - Durée: 12 h

Mettre en œuvre et respecter les consignes de sécurité avant intervention sur les véhicules automobiles électriques et/ou hybrides.

⇒ **Professeurs** des filières *Maintenance des véhicules, motocycles, automobiles, véhicules de transport routier.*



## PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

PRAP IBC DE BASE - Durée: 14 h

Élaborer une politique de prévention. Faire acquérir aux enseignant(e)s les compétences leur permettant d'être acteur(trice)s de la prévention liés à l'activité physique dans l'environnement de travail.

⇒ **Professeur(e)s** de SBSSA, STI, EPS.

FORMATEUR PRAP IBC - Durée: 42 h

Faire acquérir aux élèves les compétences leur permettant d'être acteurs(trices) de la prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur de l'industrie, du bâtiment et du commerce.

⇒ **Professeur(e)s** de SBSSA, STI, EPS possédant le PRAP IBC de BASE et les pré-requis en prévention.

### RECRUTEMENT :

Vous souhaitez renforcer l'équipe de formateurs de formateurs PRAP IBC, n'hésitez pas à candidater auprès du CRES-ST.

### NOUS CONTACTER :

CRES-ST  
Rectorat d'Amiens  
20 Bd d'Alsace Lorraine  
80063 AMIENS CEDEX9



[es-st@ac-amiens.fr](mailto:es-st@ac-amiens.fr)



03 22 80 54 13